

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com



Communiqué final du Conseil des ministres



Le Conseil des Ministres s'est réuni dès 10h dans la salle habituelle au Palais de la Présidence de la République. Le Conseil des Ministres s'est ouvert avec les vives félicitations adressées au Président de la République, Chef de l'Etat, pour son implication personnelle dans le processus d'aboutissement de l'adhésion de notre pays au sein du Commonwealth, une organisation intergouvernementale composée désormais de cinquante-six (56) Etats ayant en partage la langue anglaise et regroupant 2,5 milliards de personnes ; ouvrant ainsi, 62 ans après l'accession du Gabon à la souveraineté internationale une nouvelle et glorieuse page de notre Histoire.

Au-delà de l'espace francophone, le Commonwealth offre au Gabon, de nouvelles opportunités de développement sur les plans diplomatique, économique, culturel, environnemental entre autres.

Cette adhésion permettra également d'accélérer la prospérité économique pour une croissance inclusive, en vue de l'amélioration du bien-être de nos populations et marque le couronnement de la politique réformatrice menée ces dernières années par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, en matière de renforcement des droits humains, de promotion de l'égalité des genres, de lutte contre les violences faites aux femmes, de protection de l'environnement, de lutte contre les changements climatiques ainsi qu'en matière de consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde.

Sur le plan sanitaire, l'analyse des données épidémiologiques de ces dernières semaines révèle une tendance haussière de nouvelles contaminations de la Covid-19. Cette tendance s'observe également dans de nombreux pays africains et européens, principalement causée par les sous-variants du virus Omicron BA.4 et BA.5. Conscient que cette recrudescence de nouveaux cas survient dans un contexte de grippe saisonnière, le Gouvernement recommande vivement aux populations à redoubler de vigilance, de prudence et à respecter toutes les mesures barrières édictées pour leur protection notamment par :

- le port du masque dans les lieux publics, le lavage régulier des mains, le salut sans se serrer les mains et éviter les embrassades ;
- le dépistage et la vaccination volontaires.



Photo: DR

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les Affaires suivantes :

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Le projet de décret portant organisation, attributions et fonctionnement du Conseil Supérieur des Forces de Police Nationale.

Le présent projet de décret définit le cadre d'intervention du Conseil Supérieur des Forces de Police Nationale. Organe consultatif paritaire du niveau opérationnel principal, le Conseil Supérieur des Forces de Police assiste le Président de la République, et le Gouvernement en matière d'organisation et de gestion des structures et d'emplois, de déontologie, d'activités, des ressources humaines et des autres moyens des Forces de Police Nationale.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Projet de Loi autorisant la ratification de la Convention entre le Gouvernement de la République Gabonaise et le Gouvernement de la République de Maurice en vue d'éviter la double imposition et prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu.

Le présent projet de loi, pris en application des dispositions des articles 113 et 114 de la constitution, autorise la ratification de la Convention suscitée en

vue d'établir un cadre juridique propice aux investissements des ressortissants gabonais et mauriciens pour favoriser l'accroissement des relations commerciales entre les deux pays.

MINISTERE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, CHARGE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'EGALITE DES GENRES

Le projet de décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Observatoire des Droits de la Femme.

Le présent projet de décret cité, pris en application des dispositions de la loi n°006/2021 du 6 septembre 2021 portant élimination des violences faites aux femmes, vise à mettre en place un instrument de matérialisation de la stratégie Gabon Egalité visant à affirmer le leadership du Gabon en matière de droit des femmes ainsi que la réduction des inégalités Femmes/Hommes.

Placé sous l'autorité directe du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'Observatoire a pour mission principale d'accroître l'impact de la politique Gabon-Egalité sur les cibles visées et de susciter les changements transformationnels escomptés sur la condition de la femme gabonaise.

Pour son fonctionnement, l'Observatoire dispose des organes suivants :

- Le Conseil de l'Observation ;
- La Direction.

MINISTERE DU TOURISME

Le projet de décret portant attributions et organisation du Ministère du Tourisme.

Ce projet de texte définit le cadre organique du Ministère du Tourisme dont la mission consiste à concevoir et à mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de Tourisme, notamment :

- proposer et évaluer les stratégies de développement du tourisme ;
 - veiller au respect des normes en vigueur dans le secteur touristique ;
 - prendre toute mesure visant à développer l'écotourisme et à valoriser le patrimoine touristique, en collaboration avec les autres administrations concernées.
- Pour son fonctionnement, le Ministère du Tourisme comprend :
- le Cabinet du Ministre ;
 - l'Inspection Générale des Services ;
 - le Secrétariat Général ;
 - les Directions Générales ;
 - les Etablissements et organismes sous tutelle.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE

Le Projet de décret portant réorganisation de la Commission Nationale pour l'UNESCO.

La réorganisation consacrée par le présent projet de décret porte sur la redéfinition des missions, de l'organisation

et du fonctionnement de la Commission Nationale pour l'UNESCO, créée par le décret n° 1/MEN/1A du 5 janvier 1961 portant constitution d'une Commission Nationale pour l'UNESCO, modifié par le décret n° 28/PR/MEN du 5 février 1965. Ainsi, le présent projet de décret permet à cette Commission de développer ses activités avec plus d'autorité dans les domaines de compétence de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

A cet effet, ledit projet de décret définit les missions, l'organisation et le fonctionnement de la Commission Nationale pour l'UNESCO ainsi que le cadre partenarial avec le Gouvernement et la Délégation Permanente du Gabon auprès de l'UNESCO, les départements ministériels, les institutions, les organisations et les particuliers qui oeuvrent à la promotion de l'éducation, de la science, de la culture, de l'information et de la communication.

MINISTERE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

Projet de décret portant création, attributions et organisation du Programme National de Lutte contre le Paludisme.

Le présent projet de texte, pris en application des dispositions de l'article 98 de l'ordonnance n° 001/95 du 14 janvier 1995, crée dans le secteur de la santé un programme national dénommé Programme National de Lutte contre le

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Paludisme, en abrégé PNL.
Le Programme National de Lutte contre le Paludisme est un service à autonomie technique qui assure la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière de prévention et de lutte contre le Paludisme.

Il est, entre autres, chargé de :

- coordonner toutes les actions de lutte contre le Paludisme au Gabon ;
- promouvoir les actions de prévention du paludisme dans les communautés et auprès des populations cibles, la recherche opérationnelle en matière de lutte contre le Paludisme ainsi que la recherche scientifique et les innovations médicales sur le paludisme ;
- mobiliser les administrations, le secteur privé et la société civile dans le cadre des actions de prévention.

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Deux Projets de décret portant Déclaration d'Utilité Publique.
Au sens des projets de décret indiqués, sont déclarés d'utilités publiques l'occupation par l'Etat des terrains ci-après :

- les terrains d'assiette de la voie reliant le carrefour Camp de Gaulle au carrefour dispensaire Okala, en vue d'aménager une voie d'accès et de contournement au Nouvel Aéroport International de Libreville ;
- le terrain formant la parcelle n° 300 section ZN3, situé au lieu-dit Dragages, sis au quartier Nzeng-Ayong, dans la Commune de Libreville, d'une superficie de 1989 mètres carrés pour la réalisation d'un marché.

Le Projet de décret modifiant et supprimant certaines dispositions du décret n° 84/PR/MHLU du 8 avril 2010 fixant les modalités de délivrance du permis de lotir.

Les modifications apportées au texte susvisé reposent sur :

- la prise en compte du transfert des missions d'exécution arrêté par la réforme foncière de 2012 à l'organisme de gestion qu'est l'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) ;
- l'arrimage aux exigences de l'ordonnance n° 004/PR/2021 du 26 janvier 2021 instituant l'obligation de mise en valeur des concessions d'aménagement foncier et de construction d'immeubles en République Gabonaise.

Au titre du présent texte, la procédure de délivrance du permis de lotir est dorénavant de la compétence de l'ANUTTC tel qu'indiqué par les dispositions de l'article 8 nouveau.

MINISTRE DU PETROLE ET DU GAZ

Le projet de décret portant approbation des statuts révisés de la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon, dite Gabon Oil Company (GOC).

Le présent projet de décret modifie les statuts de la Société Nationale des Hydrocarbures du Gabon (SHNHG) dans l'optique d'améliorer son fonctionnement et celui de ses organes opérationnels.

Ainsi, les ajustements opérés concernent notamment :

- l'insertion du nouveau siège social fixé à l'immeuble GOC, Avenue Paul MOUKAMBI, Kalikak 1386 ;
- l'insertion du nouveau capital social qui s'établit désormais à onze milliards (11.000.000.000) de francs CFA ;
- la nouvelle composition du Conseil

d'Administration ;

- la limitation du mandat des administrateurs à une durée de trois (3) ans ;
- la création de l'Assemblée Générale ;
- la création de l'Agence Comptable.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Le projet de décret fixant les conditions d'implantation de production, de contrôle sanitaire des élevages avicoles et de commercialisation de leurs produits.

Le présent projet de texte, pris en application des dispositions de l'article 4 de la loi n°023/2008 du 10 décembre 2008 portant politique de développement agricole durable, vise à combler un vide juridique en établissant un cadre institutionnel optimal au développement et à la promotion d'une filière avicole, respectueuse de la santé et de l'environnement.

De ce fait, le texte détermine les conditions techniques, sanitaire et d'hygiène applicables aux activités d'élevage avicole, d'abattage, de découpe, de couvain d'oeufs, de transport et de commercialisation de volailles vivantes, de viande de volaille et d'oeufs de consommation.

MINISTRE DES MINES

Projet de décret portant attributions et organisation du Ministère des Mines.
Le projet de texte indiqué a pour objet de mettre en place un nouveau cadre organique pour le Ministère des Mines. Pour son fonctionnement, le Ministère des Mines se compose ainsi qu'il suit :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général ;
- les Directions Générales ;
- les Etablissements et organismes sous tutelle.

EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a marqué son accord à la demande d'accréditation des personnalités diplomatiques suivantes :

- Son Excellence, Monsieur LI Jinjin, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine près la République Gabonaise avec résidence à Libreville ;
- Son Excellence, Madame Perpetua Joyce NAANA DONTOH, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Ghana près la République Gabonaise avec résidence à Malabo, en Guinée Equatoriale.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres se félicite de l'élection en qualité de Vice-Président du Parlement Panafricain de Monsieur François ANGO NDOUTOUME, Député à l'Assemblée Nationale. Cette élection confirme à nouveau le rayonnement et l'éclat de la diplomatie gabonaise impulsés sous la Très Haute vision de Son Excellence, Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat.

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE

Le Conseil des Ministres a pris acte des communications ci-après :

- la communication relative à l'organisation et au déroulement des examens de fin d'année académique en cours marqué par un niveau de réussite appréciable et encourageant aussi bien pour les apprenants que pour les personnels

d'encadrement et Technique aux différents examens ;

- la Communication relative à l'organisation de la 2ème Edition du Concours National des Meilleurs Elèves.

Ce concours participe de la volonté du Président de la République, Chef de l'Etat, de promouvoir la culture du mérite et de récompenser l'excellence. Il a pour principaux objectifs de :

- valoriser les meilleurs élèves ;
- renforcer les résultats de la première édition dudit concours ;
- susciter l'émulation inter-établissement pour en faire de potentiels incubateurs d'excellence.

Pour la présente session, le concours verra la participation de six-cent quatre-vingt-six (686) élèves des classes de 5ème année du cycle primaire et des élèves des collèges et lycées de l'enseignement général, technique et professionnel répartis sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Chargé de Missions : Mme Marie ONDZOUNGA.

SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Conseiller du Président de la République : Mme Marie Noëline HOUNDY Epouse ANGUILLET.
- Attaché de Cabinet à la Présidence de la République : M. Davy EMANE NDONG NZE.

- Chargé de Missions du Président de la République : M. Robespierre OLO MEZUI.

Par ailleurs, les agents dont les noms suivent sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite :

- Mme. Claude José MARTINS, Précédemment Attachée de Cabinet à la Présidence de la République ;
- M. Thierry BOUANGA, Précédemment Attaché de Cabinet à la Présidence de la République.

HAUT-COMMISSARIAT A L'ENVIRONNEMENT ET AU CADRE DE VIE

Est remis à la disposition de son administration d'origine, Monsieur Bernard Landry PANZOU, précédemment Conseiller du Président de la République.

PRIMATURE

CABINET MILITAIRE DU PREMIER MINISTRE

- Conseiller Forces Armées Gabonaises (FAG) : Lieutenant-Colonel Bertrand OLOUMBOU OPEBI, en remplacement du Lieutenant-colonel Joseph ONDO BE.
- Conseiller Prospective : Lieutenant-colonel Guy Roger NZAOU BOUKOUMBA.

MINISTRE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES ET LES AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES

HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION (HAC)

CABINET DU PRESIDENT

- Directeur de Cabinet : M. Bruno PINDI
- Secrétaire Particulière du 1er Président : Mme Pauline MAVONDO.
- Secrétaire du Directeur de Cabinet : Mme Inès Alda YOUNI.
- Conseiller en Communication : M. Jean Steeve DOUMBENY, confirmé.
- Conseiller Juridique : Mme Jeanne

Marie MIMBA MI ESSONE.

- Conseiller Technique : Mme Thérèse Perpétue BENDOME NGUEMA.

- Conseiller Technique : M. Jean-Claude BISSAVETSI.

- Conseiller Technique : M. Narcisse EYI MENYE.

- Conseiller Technique : M : Jean Marie KASSA.

- Conseiller Technique : Mme Chantal Victoire NYWANGA.

- Chargée d'Etudes : Mme Emilienne Lisa KOUNGA MOUSSAVOU.

- Chargée de Missions : Mme Carmene Chandrika MOUTSINGA MOMBO.

- Aide de Camp : Chef Major Loïc Cédric EBOUNDABADI.

- Agents de Sécurité :

- Maréchal de Logis Chef Major Steeve Herman NKOGHE ZANG ;

- Maréchal de Logis Ben Jeffrey LEI-MANGOYE-VINGA.

- Chef du Protocole M. Gervais Landry ATONDIZOKI, confirmé.

- Chef de Service Courrier : M. Boris YEYE BOUKEGHET, confirmé.

SECRETARIAT GENERAL

- Directeur Central des Affaires Financières : Mme Pierrette Catherine POUABOU THIBASSA.

DIRECTION GENERALE DE L'AUDIO-VISUELLE, DES PROGRAMMES ET DE LA COMMUNICATION ECRITE

- Directeur Général : Mme Paulette KOULET, en remplacement de Mme Sylvie MINDZE BIBANG, remise à la disposition de son administration d'origine.

CABINET DES CONSEILLERS MEMBRES

CABINET DU CONSEILLER MEMBRE

Christian Olivier LASSENNY

- Attachée de Cabinet : Mme Hélène-Narcine MOUSSOUNDA SIKA, confirmée.

- Secrétaire Particulière : Mme Brigitte MATCHANGA, confirmée.

- Agent de Sécurité : Brigadier-Chef Major de Police Yann EDANG PITHER.

- Chauffeur Particulier : M. Ndwany Aimé César MOUNGUENGUI NZIENGUI, confirmé.

CABINET DU CONSEILLER MEMBRE

Guy Roger OMBANDA LENDIRA

- Attaché de Cabinet : M. Brice Anicet DIMBOMBI DYA DIMBOMBI, confirmé.

- Secrétaire Particulière : Mme Marie Christine NZE AKOGHA épouse OYEGHE ABOGHE, confirmée.

- Agent de Sécurité : Brigadier de Police Sylvain OMPINGO SAMBAT.

- Chauffeur Particulier : M. Alex Ulrich NDOUMBA.

CABINET DU CONSEILLER MEMBRE

MABENDI-NZATSIMBOU

- Attaché de Cabinet : M. Olivier DIVASSA-MAPOUPA, confirmé.

- Secrétaire Particulière : Mme Diane PISQUA NGOUSSANGUEBA, confirmée.

- Agent de Sécurité : Brigadier-Chef de la Police Arnaud Achille KOUNDA, confirmé.

- Chauffeur Particulier : M. MADINDA-NZATSIMBOU, confirmé.

CABINET DU CONSEILLER MEMBRE

Félicien BIVIGA KOUMBA

- Attachée de Cabinet : Mme Brigitte MABIKA BIGNOUMBA, confirmée

- Secrétaire Particulière : Mme Patricia HOMBUIRY-NZIENGUI épouse MOUBOGHA, confirmée.

- Agent de Sécurité : Brigadier-Chef Major de Police Jean de Dieu MABEGHAN, confirmé.

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

- Chauffeur Particulier : M. Jean-Marcel EDZANG BILIE, confirmé.

CABINET DU CONSEILLER MEMBRE

Jean François MOUWAKA NGONGA

- Attaché de Cabinet : M. Faustin LETADI, confirmé.

- Secrétaire Particulière : Mme Rêve Noela Elza LEBAKA-MIPAKA, confirmée.

- Agent de Sécurité : Sous-Brigadier de Police Evrard Jansen MOUNDOUNGA.

- Chauffeur Particulier : M. : Martien LETSIMBI, confirmé.

CABINET DU CONSEILLER MEMBRE

Timothée BOUSSIENGUI

- Attaché de Cabinet : M. Désiré IGOUWE, confirmé.

- Secrétaire Particulière : Mme Alice MBOODY BIVAINÉ, confirmée

- Agent de Sécurité : Brigadier-Chef Major de Police Nationale Guy Emeric MAYAMA BOUNANGA.

- Chauffeur Particulier : M. Victor MOYIYA, confirmé.

CABINET DU CONSEILLER MEMBRE

Abel NZEGHO MIMONGO

- Attachée de Cabinet : Mme Hortense Félicité AZIZET, confirmée.

- Secrétaire Particulière : Mme Mirma BILEMBA ITA épouse IRANGA.

- Agent de Sécurité : Sous-Brigadier de Police Caël MOUSSAVOU MOUKAGNI, confirmé.

- Chauffeur Particulier : M. Gervais OSSA, confirmé.

MINISTRE DE L'INTERIEUR

CABINET DU MINISTRE D'ETAT

- Directeur de Cabinet : M. Guy Séraphin IBOUANGA, confirmé.

- Secrétaire Particulière du Ministre d'Etat : Mme Judith Nanou KOUMBA épouse MAYANDJI, confirmée.

- Secrétaire Particulier du Directeur de Cabinet : M. Christian ANGOUE ESSONE, confirmé.

- Chargé d'Etudes : M. Anicet Armel TSIBA.

- Secrétaires de Cabinet :

Mmes :

• Andréa Zita ASSOUA, confirmée ;

• Bernadette SIMA, confirmée.

- Conseiller Juridique : M. Aimé Roger MOULOUGUI MAGANGA, en remplacement de M. Hervé Christin NGANGUI.

- Conseiller en Communication : M. Jean Eric NZIENGUI MANGALA, confirmé.

- Conseiller Technique : Mme Pamela Marylène BALAMI SINGATADY, confirmée.

- Conseiller chargé des Systèmes d'Information et du Projet IBOGA : M. Reick Denis ELION EYAINÉBI, confirmé.

- Chargés de Missions :

Mmes :

• Adelaïde Marcelle MASSA, confirmée ;

• Estelle OKIGUI TSAMBOU.

- Chef du Protocole : M. Dieudonné NGUINGUIMBA, confirmé.

MINISTRE DE L'INDUSTRIE

CABINET DU MINISTRE

- Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet : Mme. Phreynelle Jessica TONDA ;

- Secrétaires de Cabinet : Mme. Gilvasia Elsa KOULET.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

CABINET DU MINISTRE

- Conseiller Juridique : M. Justin Chérubin KOUENDI.

- Conseiller Technique : M. Stéphane Sandy ANGO.

- Conseiller Technique, Ambassadeur Itinérant : M. Aristide EBANG ESSONO.

- Conseiller Technique, chargé de la Coopération Bilatérale : Mme Myriam KOURAKOU.

- Chargés de Mission :

MM. :

• Henri Pierre GUEL ;

• Désiré Erall MEMIAGUE.

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

CABINET DU MINISTRE

- Directeur de Cabinet : M. Jean Martin RETENO ;

- Secrétaire Particulière du Ministre : Mme. Edna Yolande Corine DUMAIRE ;

- Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet : Mme. Olivia Justice Marie-Claire Paulette NDONG EYI ;

- Secrétaires de Cabinet : Mmes

• Suzanne NGONDO ;

• Bernice Daïka Véronique LINGOUMA MYTOULOU.

- Conseiller en Communication : M. Ludwig-Ernesto RANGAZO LASSENY

- Conseiller Juridique : Mme. Lysa Sténie MANGANGA KOUNDI.

- Conseiller Technique : M Alain ONDO MINKO ;

- Conseiller Technique chargé des Entités Sous-tutelle : M. Steve ESSIMA NDOUTOUME ;

- Conseiller Technique chargé de la Conception et des Projets : M. Antoine GOMBE.

- Chargés d'Etudes :

MM.

• Giscard NZITA NDJOGOU ;

• Paul Marcel SEMBA.

- Chargés de Missions :

MM.

• Derick OPAPE

• Joseph NIERE

- Chef du Protocole : Mme. Marie Jeanne BIBAYE OKOUANGA épouse EBALI ;

- Aide de Camp : Brigadier Daisy Tsiranana Deneuve NZAMBA ;

- Agents de Sécurité : Sous-brigadier Tahir Bechir NYAMA ;

- Chauffeur Particulier du Ministre : M. Jonas MANFOUMBI.

AGENCE GABONAISE DE PRESSE (AGP)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président du Conseil d'Administration : M. Pascal ASSIAMI.

MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CABINET DU MINISTRE

- Directeur de Cabinet : M. Guy Nesty EBOBO.

- Secrétaire Particulière du Ministre : Mme Laëtitia NTSAME ESSONO.

- Conseiller Juridique : Mme Nathalie NKOULE EKOMI.

- Conseiller en Communication : Mme Marielle ILAMBOUANDZI.

- Conseillers Technique :

MM. :

• Mme Arielle Aurore AMBENGAT ;

MM. :

• Yves LEKOUMA ;

• Benjamin MOIGNON.

- Chargés d'Etudes :

MM. :

• Erick MOKOKO ;

• Messan Tiburce IKAKE BRUCE.

- Secrétaires de Cabinet :

• M. Yannick ONDZAGHA ;

• Mme Pulchérie NDOUTOUME BAGNEGNE.

- Chargés de Missions :

MM. :

• Henri ZAMIZAMI ;

• Wilfried ABELONGO DIECKO.

- Chef du Protocole : M. Pierre NGADI.

- Aide de Camp : Adjudant-Chef Gautier KOMBILA.

- Agent de Sécurité : Maréchal des Logis Chef Fransky ONKOMA.

- Chauffeur Particulier : Mme Johanne MBAMBANGUILA.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

CABINET DU MINISTRE

- Directeur de Cabinet : M. Jean H. TATY MAVOUNGOU, confirmé.

- Secrétaire Particulière du Ministre : Mme Lucie BOA MBENDJE, confirmée.

- Secrétaire Particulier du Directeur de Cabinet : Mme Marie-Louise Natacha RABENKOGO ANTCHANDIE.

- Secrétaires de Cabinet :

Mmes :

• Danielle D'ALMEIDA AYENDJINA AYOKO épouse MAYAGUI MANAMY, confirmée ;

• Laurys Monela ABOGHE BESSEGHE, confirmée.

- Conseiller Juridique : M. Serge Bernard ABESSELO.

- Conseiller Technique, chargé de la Cellule FINEX : Mme Martine KOUMBAT DOUMBENENY épouse MABIALA, confirmée.

- Conseiller Technique, chargé des Opérations de Redressement et de Liquidation des Organismes Publics, Parapublics et à Participations Publiques, Président du Comité de Suivi de l'Exploitation du Chemin de Fer Transgabonais et du Programme de Remise à Niveau (PRN) : M. Claude MBOUMBA MAKANGA, confirmé.

- Conseiller Technique, Chargé des Questions Douanières : M. Boris AYOUNET, confirmé.

- Conseiller Technique, Chargé de la Statistique et de la Prospective : M. Thierry Francis TIWINOT.

- Conseiller Economique, chargé des Questions de la Vie Chère : M. Modeste MFA OBIANG.

- Chargés d'Etudes :

• Mme Ariane AYO OWONDO épouse IGOHO ;

MM. :

• Hubert Mitch OGOUMA, confirmé ;

• Cyrille Alban MALABHY MAYILA, confirmé.

- Chargés de Mission :

MM. :

• Alain ANOTHON ONANGA, confirmé ;

• Léandre Yvon NGUEMA NDONG, confirmé.

- Chef du Protocole : Mme Diane Thérèse Annick ROSSEMOND ASSISSO épouse NEYEUR, confirmée.

- Aide de Camp du Ministre : Maréchal des Logis chef de la Gendarmerie Larry Kephel MANGUI, confirmé.

- Agents de Sécurité du Ministre :

• Sergent de l'armée de Terre Wilfried KOUMA, confirmé ;

• Le Maréchal des Logis de Gendarmerie Igor Saturnin BOULOSSA MASSALA, confirmé.

- Chauffeur Particulier du Ministre : M. Gaëtan GWEKOUAGNA, en remplacement de M. Stanislas MANO.

SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général : M. Christian Patrick EBE.

- Secrétaire Général Adjoint : Mme Rêve Rolande MOUCKALA KOUMBA.

INSPECTION GENERALE DES SERVICES

- Inspecteur Général : Mme Viviane MAGNAGNA épouse NGUEMA ONDO.

- Inspecteur Général Adjoint : M. Aloïse MOUKENDI.

- Inspecteur : M. André Franck ANGUE ABOUGHE.

MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

CABINET DU MINISTRE

- Chargé de Missions :

Mmes.

• Solange MBOUMBA ;

• Célestine MANOMBA.

SOCIETE DE PATRIMOINE DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES (SPIN)

DIRECTION GENERALE

- Conseiller du Directeur Général : M. Jean Robert MOUTCHINGA BOULINGUI

MINISTRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVES, CHARGE DE L'AMELIORATION DES AFFAIRES

SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général : M. Claude MOMBO.

MINISTRE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES

CABINET DU MINISTRE

- Chef du Protocole : M. Mesmin NZOGHE PEA ;

- Chargé de Missions : Mme. Georgette KOMBA.

MINISTRE DU COMMERCE, DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

CABINET DU MINISTRE

- Conseiller Technique : Mme Marie Augucia SANANA.

- Secrétaire de Cabinet : Mme Zita MOUNADIAMBOU.

INSPECTION GENERALE DES SERVICES

- Inspecteur Général des Services : Mme Géraldine LONGHO.

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERAL DU COMMERCE SERVICES TERRITORIAUX

DIRECTION PROVINCIALE DE LA NGOUNIE

- Directeur : M. Aubin MOUNDADI

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

CABINET DU MINISTRE

- Secrétaire Particulière du Ministre : Mme. Valérie Sandra MAKAGA ESSOGHE, en remplacement de Mme Claude Stinicia MAGANGA GOUIN, remise à son administration d'Origine ;

- Secrétaire de Cabinet : Mme. Emmanuelle DAVIDAS SAFOU, en remplacement de Mme Valérie Sandra MAKAGA ESSONGUE ;

- Conseiller Technique : M. Etienne NGUEMA ASSOUMOU, en remplacement de M. Jean Baptiste OBAME NTOUOUME.

SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE (SNI)

DIRECTION GENERALE

- Conseiller Technique du Directeur Général : Mme Stéphanie ONA ONDO.

FIN.